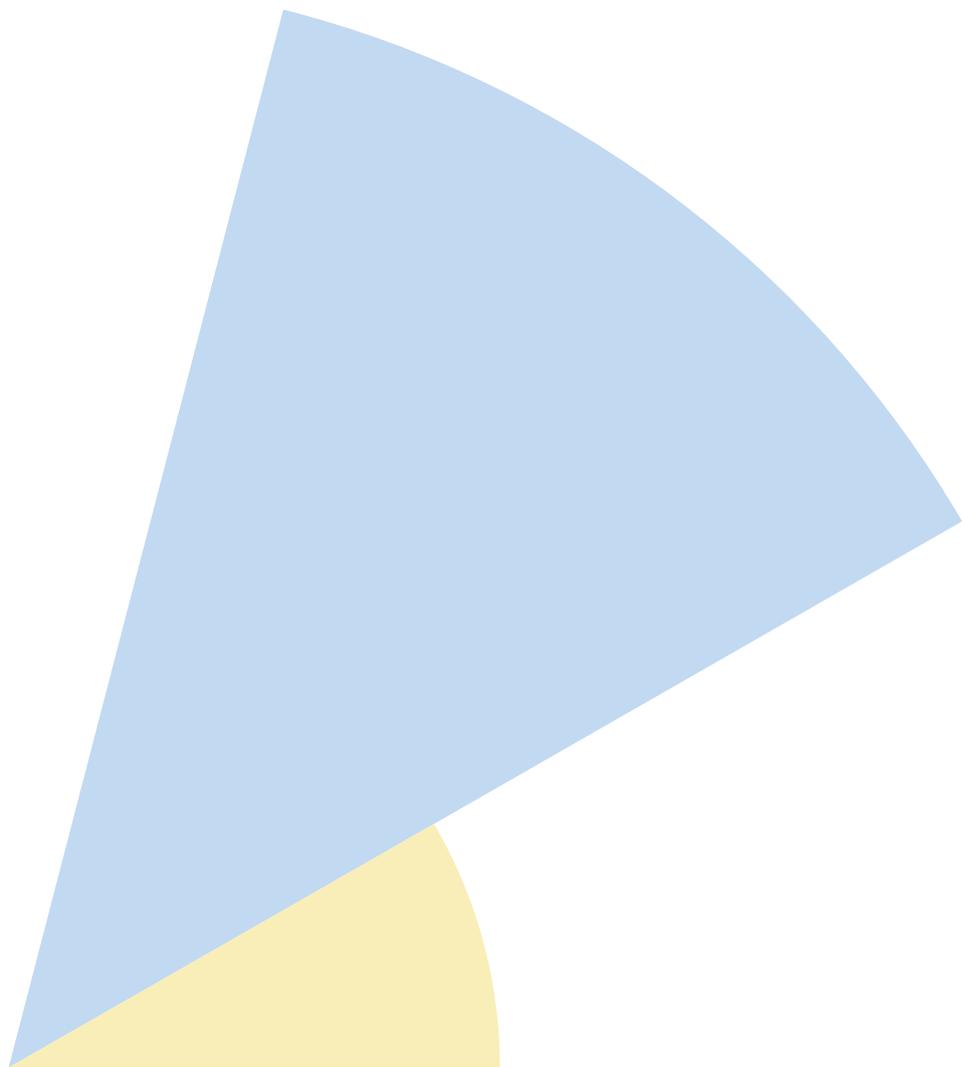


Des fragilités qui renforcent l'exposition à la pauvreté dans les territoires



Des fragilités qui renforcent l'exposition à la pauvreté dans les territoires

La pauvreté peut se superposer à d'autres formes de difficultés sociales et être associée à des facteurs potentiellement aggravants. Une approche territorialisée permet d'apprécier la conjonction entre la pauvreté purement monétaire et ces facteurs élargis. Cette approche conduit à analyser des indicateurs dont certains sont liés à la pauvreté, d'autres plus indépendants ou contextuels : situation défavorable sur le marché du travail, faible niveau de formation initiale, situation familiale particulière, difficulté d'accès au logement, difficulté d'accès aux soins, éloignement aux services de la vie courante, difficultés liées à la mobilité.

Pour les ménages en dessous du seuil de pauvreté monétaire, vivre au sein de territoires exposés à d'autres formes de fragilités économiques ou sociales peut contribuer à renforcer leur situation de précarité.

Ces fragilités sont appréhendées ici en sept thèmes : insertion professionnelle, niveau de formation initiale, logement, situations familiales, mobilité, accès aux soins, accès aux services publics.

Au sein de chacun de ces thèmes, l'analyse de trois indicateurs permet d'estimer la fragilité d'un territoire au regard de critères nationaux. Ainsi, une intercommunalité sera qualifiée de « très fragile », si pour deux indicateurs, elle se situe dans les 10 % des intercommunalités françaises les plus touchées (9^e décile), et, pour un troisième indicateur, si elle est au moins dans les 25 % les plus touchées (3^e quartile). Au sein des territoires restants, une intercommunalité sera qualifiée de « fragile » dès lors qu'elle a un indicateur situé dans le 9^e décile, ou au moins deux indicateurs situés dans le 3^e quartile.

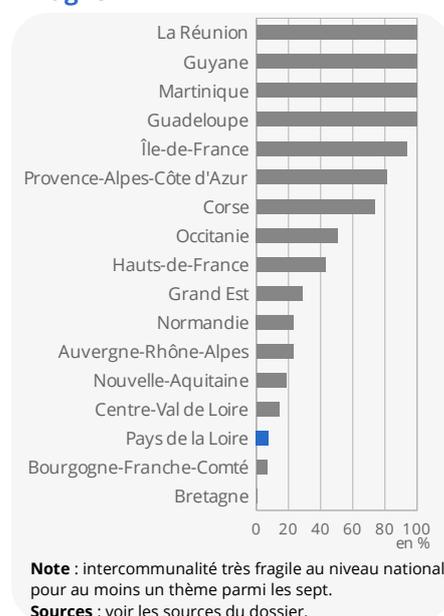
Certaines intercommunalités « non fragiles » au niveau national peuvent apparaître comme « fragiles » au niveau régional si, sur au moins deux indicateurs, elles font partie au niveau régional du 3^e quartile des intercommunalités les plus touchées ▶ [méthodologie](#).

En 2020, les Pays de la Loire, 7,6 % de la population vit dans une intercommunalité « très fragile », relativement au niveau national, pour au moins un thème ▶ [figure 1](#).

La région est parmi les moins touchées, derrière la Bourgogne-Franche-Comté (6,8 %) et la Bretagne (0,2 %). En France, 44,0 % de la population réside dans une intercommunalité « très fragile ».

Parmi les sept thèmes étudiés, le niveau de fragilité est élevé principalement pour le thème des situations familiales. En effet dans les Pays de la Loire, 5,5 % de la population réside dans une intercommunalité « très fragile » sur ce thème, contre 0,0 % à 1,3 % pour les six autres thèmes ▶ [figure 2](#).

▶ 1. Part de la population résidant dans une intercommunalité « très fragile »



▶ 2. Part de la population vivant dans une intercommunalité ligérienne « très fragile » ou « fragile » au niveau national

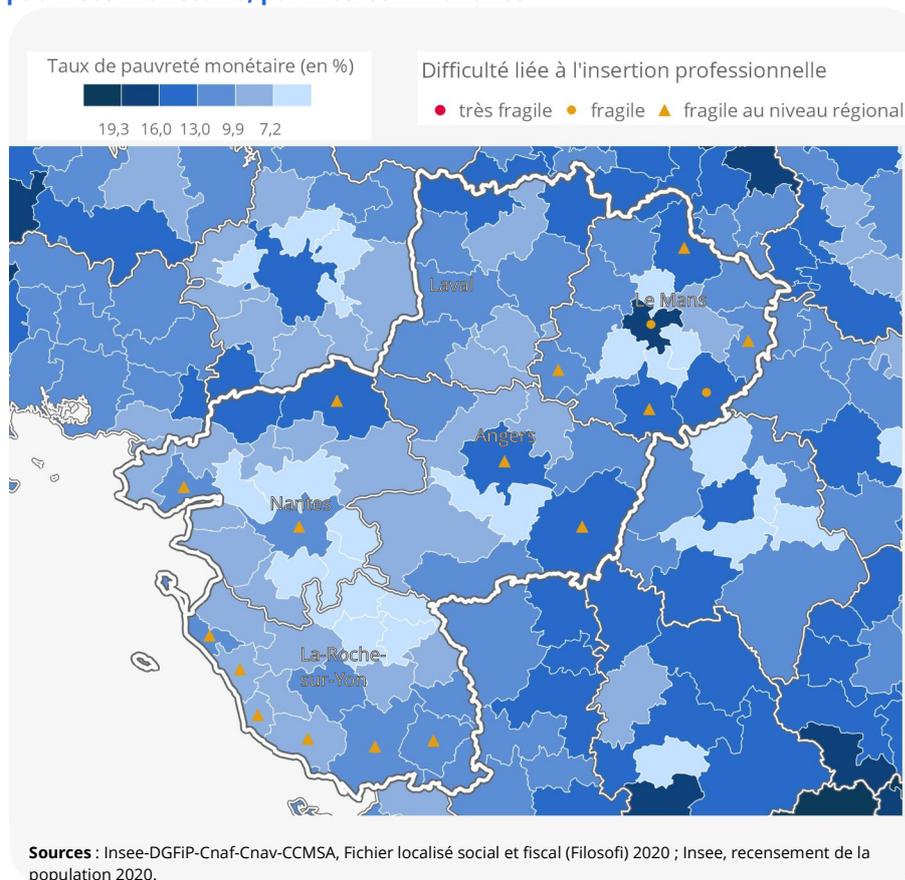
Thèmes	Très fragile	Fragile
Insertion professionnelle	0,0	6,1
Niveau de formation initiale	1,1	15,6
Logement	0,0	33,0
Situations familiales	5,5	26,6
Mobilité	0,0	10,1
Accès aux soins	1,3	27,5
Accès aux services publics	0,0	9,5

Champ : population des intercommunalités dont la ville la plus peuplée est située dans les Pays de la Loire.
Sources : voir les sources du dossier.

THÈME 1 : INSERTION PROFESSIONNELLE

Les difficultés d'insertion sur le marché du travail et la pauvreté sont étroitement liées. En effet, le taux de pauvreté monétaire et le taux de chômage sont fortement corrélés au niveau des intercommunalités des Pays de la Loire. Concernant le chômage de longue durée, la corrélation est la même. Toutefois, il amplifie les difficultés d'insertion. Certains territoires touchés par un fort degré de pauvreté sont aussi concernés par une insertion plus difficile des jeunes. Néanmoins, les jeunes de 16 à 25 ans, ni en emploi ni en formation, sont fortement présents dans ces territoires.

► 3. Fragilités sur le thème de l'insertion professionnelle et taux de pauvreté monétaire, par intercommunalité



► 4. Les intercommunalités les plus fragiles sur le thème de l'insertion professionnelle

en %

Intercommunalité	Nom de la commune la plus peuplée de l'intercommunalité	Fragilité	Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des jeunes 16-25 ans ni en emploi ni en formation
CU Le Mans Métropole	Le Mans	++	16,0	45,1	40,5
CC Loir-Lucé-Bercé	Montval-sur-Loir	++	11,4	52,9	33,7
Nantes Métropole	Nantes	+	11,8	38,4	31,1
CU Angers Loire Métropole	Angers	+	14,0	42,6	35,2
CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire	Saint-Nazaire	+	12,6	38,3	33,8
CA Saumur Val de Loire	Saumur	+	12,5	41,1	34,4
CA Les Sables d'Olonne Agglomération	Les Sables-d'Olonne	+	12,1	42,7	31,7
CC Sud Vendée Littoral	Luçon	+	12,5	41,4	32,4
CA du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie	Saint-Hilaire-de-Riez	+	12,4	36,0	33,1
CC Châteaubriant-Derval	Châteaubriant	+	11,0	42,5	30,4
CC Pays de Fontenay-Vendée	Fontenay-le-Comte	+	11,6	43,8	33,4
CC Vendée Grand Littoral	Talmont-Saint-Hilaire	+	11,9	42,8	30,4

*RP : la part de chômeurs au sens du recensement de la population diffère du taux de chômage au sens du Bureau international du travail. +++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des intercommunalités françaises (9 ^e décile)	15,7	51,0	44,6
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des intercommunalités françaises (3 ^e quartile)	13,2	46,7	39,4
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des intercommunalités de la région (3 ^e quartile régional)	11,0	41,0	31,1

Champ : intercommunalités dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Note : les intercommunalités sont classées par degré de fragilité et population décroissante.

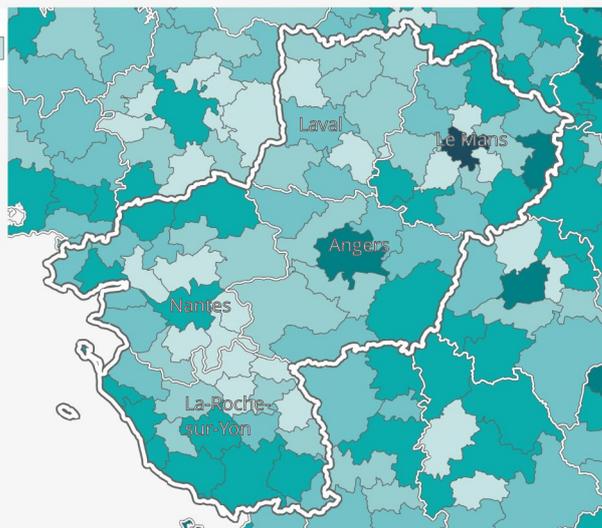
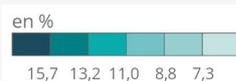
Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 5a. Part des chômeurs au sens du recensement de la population

Indicateur : rapport entre le nombre de chômeurs, au sens du recensement, âgés de 15 à 69 ans et le nombre d'actifs âgés de 15 à 69 ans (actifs ayant un emploi et chômeurs).

Au sens du recensement, est chômeur toute personne qui s'est déclarée « chômeur » (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès du Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

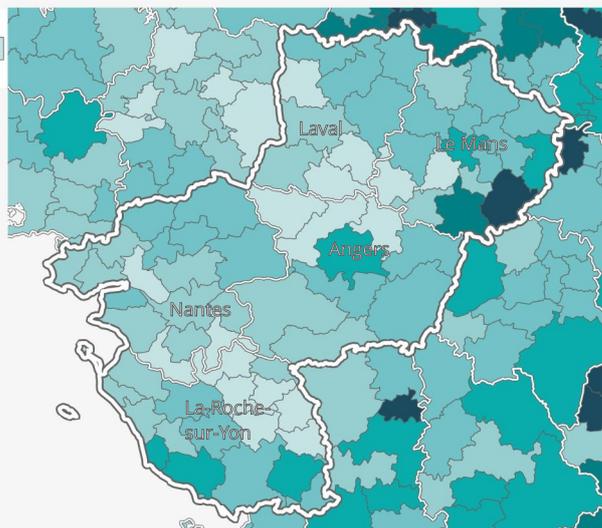
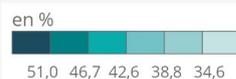
La définition du chômage au sens du recensement diffère de celle du Bureau international du travail (BIT) et de Pôle emploi. En France hors Mayotte, le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 8,0 % en 2020, contre 12,7 % au sens du recensement.



Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 5b. Part des chômeurs de longue durée au sens du recensement de la population

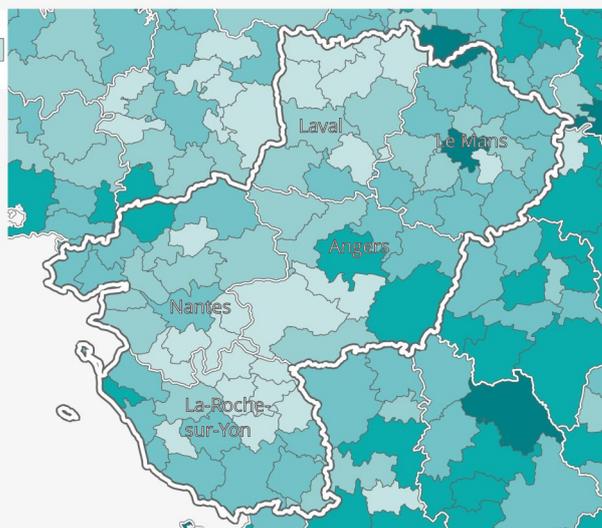
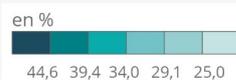
Indicateur : rapport entre le nombre de chômeurs, au sens du recensement, âgés de 15 à 69 ans en recherche d'emploi depuis un an ou plus et le nombre de personnes âgées de 15 à 69 ans déclarées au chômage au sens du recensement (inscrite ou non à Pôle emploi).



Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 5c. Part des jeunes (16-25 ans) ni en emploi ni en formation

Indicateur : part des jeunes de 16 à 25 ans ayant déclaré au recensement être sans emploi et non inscrits dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours, parmi les personnes de 16 à 25 ans déclarant être non inscrites dans un établissement d'enseignement.



Source : Insee, recensement de la population 2020.

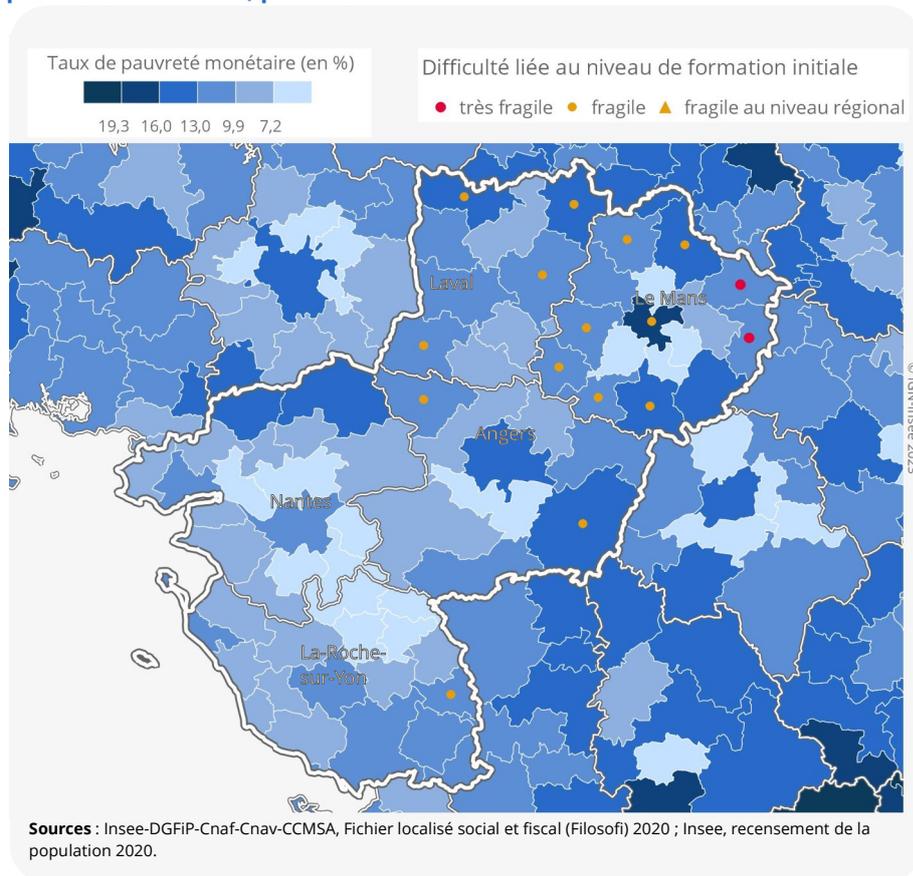
THÈME 2 : NIVEAU DE FORMATION INITIALE

Un faible niveau de formation initiale augmente fortement le risque de ne pas avoir d'emploi ou d'avoir un emploi faiblement rémunérateur.

En effet, même plusieurs années après la sortie de formation initiale, les personnes peu ou pas diplômées sont nettement plus souvent inactives ou au chômage que les diplômées. Ces difficultés d'insertion sur le marché du travail sont encore plus marquées pour les jeunes qu'elles ne l'étaient pour leurs aînés, faisant de la lutte contre le décrochage scolaire un enjeu de politique publique.

Un faible niveau de formation initiale peut aussi être associé à une maîtrise insuffisante des savoirs de base, tels que des difficultés de lecture ou l'absence de compétences numériques de base (illettrisme). Ces difficultés sont susceptibles d'impacter la vie quotidienne et peuvent s'avérer être des facteurs d'exclusion sociale.

► 6. Fragilités sur le thème du niveau de formation initiale et taux de pauvreté monétaire, par intercommunalité



► 7. Les intercommunalités les plus fragiles sur le thème du niveau de formation initiale

en %

Intercommunalité	Nom de la commune la plus peuplée de l'intercommunalité	Fragilité	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans
CC du Pays de l'Huisne Sarthoise	La Ferté-Bernard	+++	26,7	46,0	57,2
CC des Vallées de la Braye et de l'Anille	Saint-Calais	+++	27,6	49,5	60,2
CU Le Mans Métropole	Le Mans	++	20,1	51,4	42,7
CA Saumur Val de Loire	Saumur	++	24,8	47,8	52,3
CC Anjou Bleu Communauté	Segré-en-Anjou Bleu	++	24,8	38,3	53,4
CC du Pays de Craon	Craon	++	24,4	37,2	52,8
CC du Pays Sabolien	Sablé-sur-Sarthe	++	28,0	41,0	57,7
CC Maine Saosnois	Mamers	++	26,5	34,8	57,5
CC des Coëvrons	Évron	++	26,0	35,4	54,9
CC du Pays Fléchois	La Flèche	++	25,0	27,5	53,4
CC Sud Sarthe	Le Lude	++	25,0	35,8	56,8
CC Haute Sarthe Alpes Mancelles	Fresnay-sur-Sarthe	++	24,1	36,5	54,2

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des intercommunalités françaises (9 ^e décile)	26,2	50,4	55,4
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des intercommunalités françaises (3 ^e quartile)	23,5	45,7	52,1
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des intercommunalités de la région (3 ^e quartile régional)	s.o.	39,1	s.o.

s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

Champ : intercommunalités dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

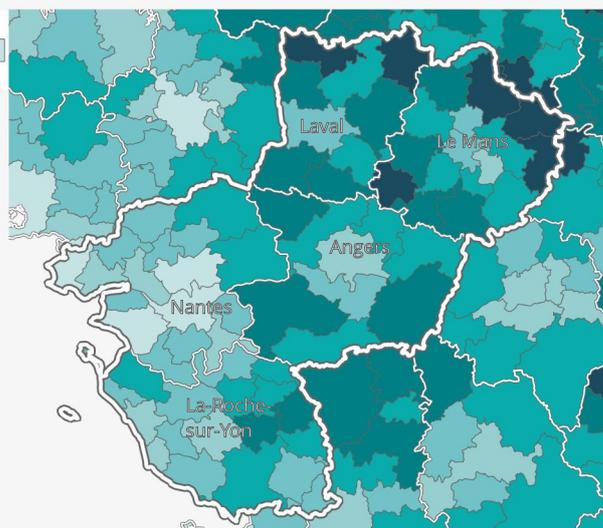
Note : les intercommunalités sont classées par degré de fragilité et population décroissante.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 8a. Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus (standardisée par âge)

Indicateur : part des personnes âgées de 20 ans ou plus ayant déclaré être sans diplôme ou être détentrices d'un diplôme de niveau maximal égal au certificat d'études primaires (CEP) parmi les personnes âgées de 20 ans ou plus.

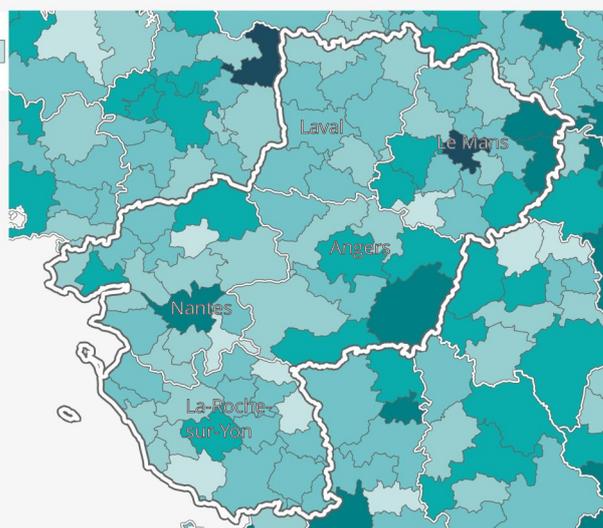
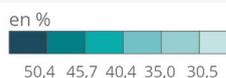
Cette part est standardisée selon l'âge pour permettre de comparer les territoires en supprimant les effets des différences de structure par âge. Elle est calculée en prenant en compte pour chaque territoire la structure par âge quinquennal de la population.



Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 8b. Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés

Indicateur : part des jeunes de 15 à 19 ans ayant déclaré être non inscrits dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours et ayant comme diplôme le plus élevé le diplôme national du brevet, parmi les jeunes âgés de 15 à 19 ans non inscrits dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours.

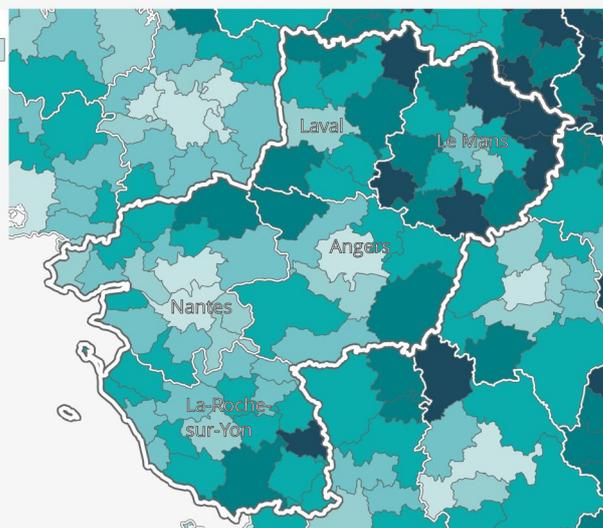
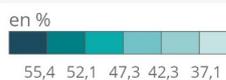


Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 8c. Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans (standardisée par âge)

Indicateur : part des personnes âgées de 20 à 65 ans ayant déclaré être sans diplôme ou avoir un diplôme de niveau inférieur au baccalauréat (BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges, CAP, BEP), parmi les personnes âgées de 20 à 65 ans. Le niveau de diplôme fait référence au diplôme le plus élevé déclaré par l'individu.

Cette part est standardisée selon l'âge pour permettre de comparer les territoires en supprimant les effets des différences de structure par âge de la population. Elle est calculée en prenant en compte pour chaque territoire la structure par âge quinquennal de la population.

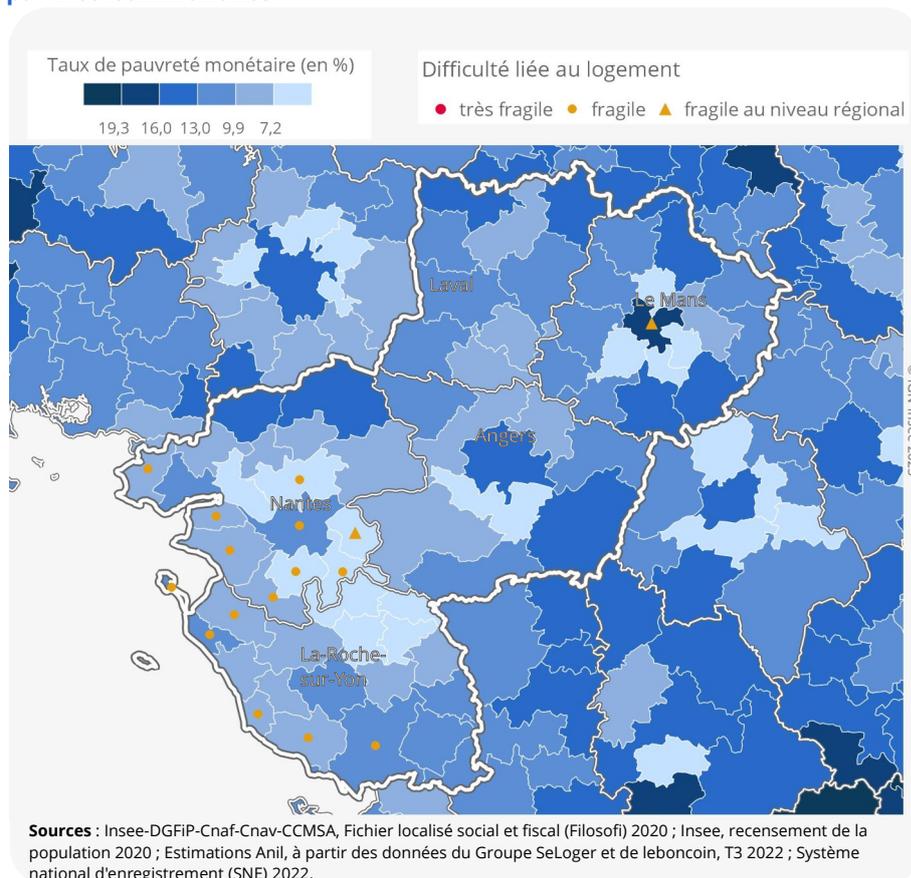


Source : Insee, recensement de la population 2020.

THÈME 3 : LOGEMENT

Lorsque l'offre de logement social n'est pas suffisante au regard des besoins et que les loyers proposés dans le parc locatif privé sont élevés, l'accès au logement peut constituer une difficulté importante pour les personnes aux revenus modestes. Ces tensions sur le marché de l'immobilier, couplées à des ressources insuffisantes, peuvent par ailleurs être à l'origine de situations de mal logement et d'inadéquation entre la taille du logement et celle du ménage.

► 9. Fragilités sur le thème du logement et taux de pauvreté monétaire, par intercommunalité



► 10. Les intercommunalités les plus fragiles sur le thème du logement

Intercommunalité	Nom de la commune la plus peuplée de l'intercommunalité	Fragilité	Part des résidences principales en état de suroccupation en %	Loyers d'annonce élevés (1)	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution en nombre
Nantes Métropole	Nantes	++	3,0	xx	5,6
CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique	La Baule-Escoublac	++	1,3	xx	5,6
CA Pornic Agglo Pays de Retz	Pornic	++	1,3	xx	10,4
CC d'Erdre et Gesvres	Treillières	++	1,3	xx	6,1
CA Clisson Sèvre et Maine Agglo	Clisson	++	1,0	x	8,5
CA Les Sables d'Olonne Agglomération	Les Sables-d'Olonne	++	1,6	x	9,5
CC Sud Vendée Littoral	Luçon	++	1,2		8,2
CC Challans-Gois Communauté	Challans	++	1,4	x	8,1
CC Grand Lieu Communauté	Saint-Philbert-de-Grand-Lieu	++	1,3	x	8,3
CC Vendée Grand Littoral	Talmont-Saint-Hilaire	++	0,8	x	8,2
CC du Sud Estuaire	Saint-Brevin-les-Pins	++	1,3	xx	6,7
CC Sud Retz Atlantique	Machecoul-Saint-Même	++	1,3		14,8

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

(1) part de la pop. exposée : xxx très importante, xx importante, x importante régionalement

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des intercommunalités français (9 ^e décile)	4,0	n.c.	8,0
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des intercommunalités français (3 ^e quartile)	2,5	n.c.	5,6
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des intercommunalités de la région (3 ^e quartile régional)	1,5	n.c.	s.o.

n.c. : non concerné, s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

Champ : intercommunalités dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

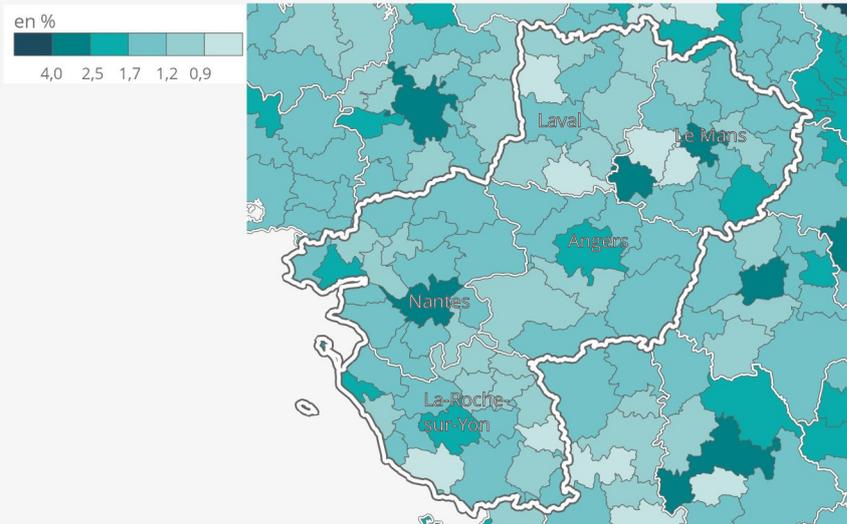
Note : les intercommunalités sont classées par degré de fragilité et population décroissante.

Sources : Insee, recensement de la population 2020 ; estimations Anil, à partir des données du Groupe SeLoger et de leboncoin, T3 2022 ; Système national d'enregistrement (SNE) 2022.

► 11a. Part des résidences principales en état de suroccupation

Indicateur : rapport entre le nombre de résidences principales en état de suroccupation et le nombre de résidences principales (hors studio occupé par une personne).

Le concept de suroccupation repose sur la composition du ménage et le nombre de pièces du logement. Un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à une occupation normale.



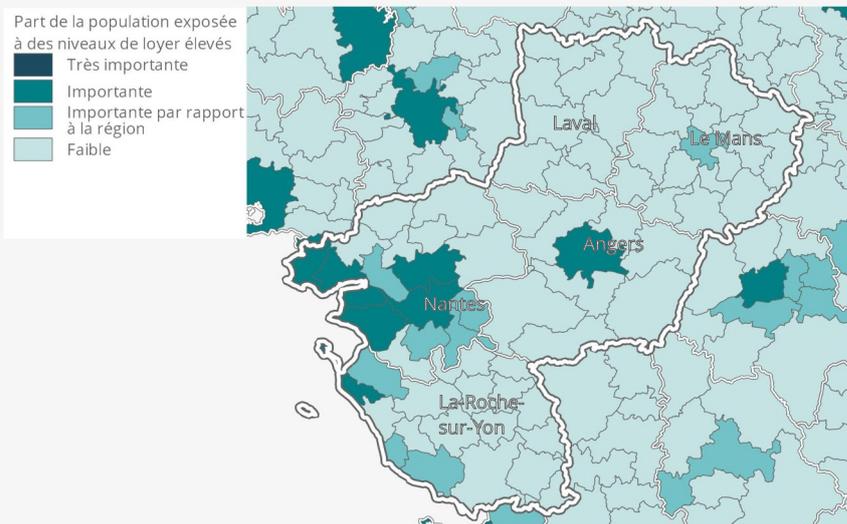
Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 11b. Part de la population exposée à des loyers d'annonce élevés

Indicateur : part de la population de l'intercommunalité vivant dans une commune avec des loyers élevés.

Des indicateurs de loyer du parc locatif privé à l'échelle de la commune sont estimés par l'Agence nationale pour l'Information et le Logement (Anil) grâce à l'utilisation des données d'annonces parues sur les plateformes leboncoin et le groupe SeLoger sur la période 2018 – 2022.

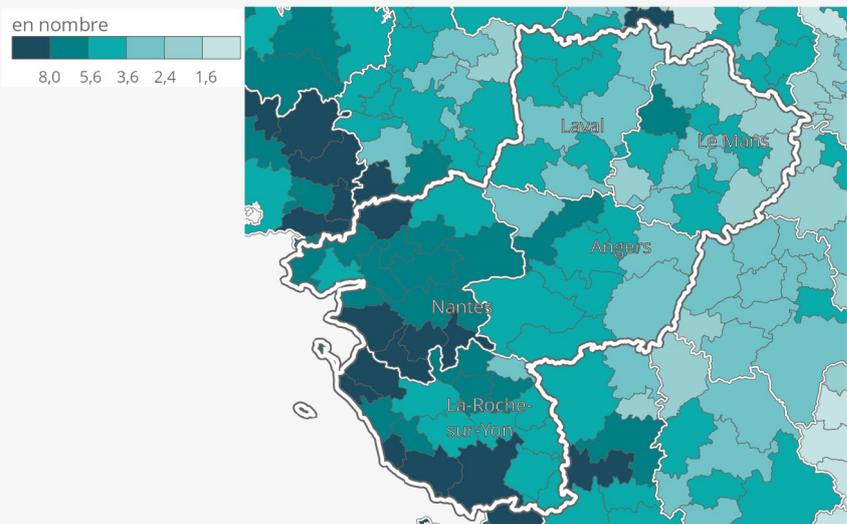
Un loyer est ici considéré comme élevé lorsqu'il est supérieur au loyer minimal auquel est exposée la moitié des locataires du territoire (médiane du loyer d'annonce pondérée par la population des locataires). La fragilité d'un territoire est déterminée par la part de la population soumise à un loyer élevé.



Sources : estimations Anil, à partir des données du Groupe SeLoger et leboncoin, T3 2022 ; Insee, recensement de la population 2020.

► 11c. Demandes de logement social pour une attribution

Indicateur : nombre de demandes de logement social (hors mutations), au 31 décembre 2022 pour la première localisation souhaitée, rapporté aux attributions (hors mutations), pour des personnes physiques, en 2022, pour la première localisation souhaitée.

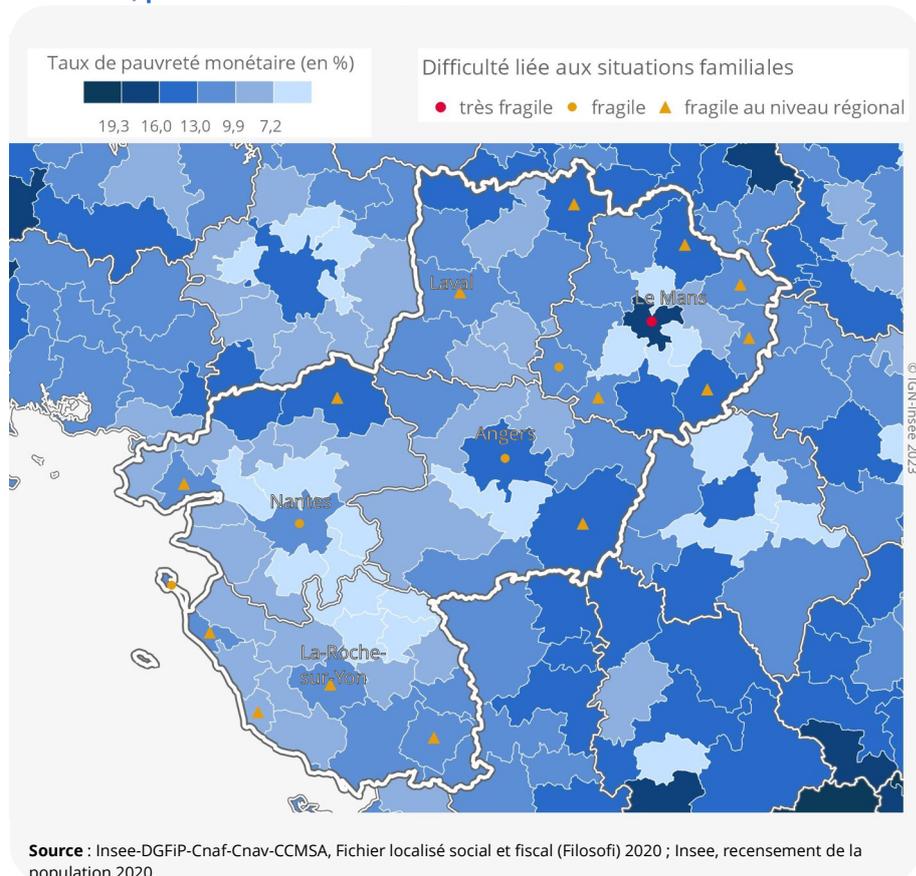


Source : Système national d'enregistrement (SNE) 2022.

THÈME 4 : SITUATIONS FAMILIALES

Les enfants constituent une population cible des politiques de prévention et de lutte contre la pauvreté. En effet, la pauvreté affecte dans l'immédiat le bien-être de l'enfant mais a également une incidence sur son avenir. Vivre avec un seul parent ou avoir des parents sans emploi accroît le risque de pauvreté monétaire, et au-delà le risque d'exclusion sociale et de reproduction des inégalités sociales entre générations dans le temps. Parallèlement, les enfants dont les parents ont de faibles ressources ont des conditions de logement souvent plus précaires.

► 12. Fragilités sur le thème des situations familiales et taux de pauvreté monétaire, par intercommunalité



► 13. Les intercommunalités les plus fragiles sur le thème des situations familiales

en %

Intercommunalité	Nom de la commune la plus peuplée de l'intercommunalité	Fragilité	Part des mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des mineurs vivant dans une famille avec parents sans emploi
CU Le Mans Métropole	Le Mans	+++	28,1	9,7	18,6
Nantes Métropole	Nantes	++	21,3	8,6	10,4
CU Angers Loire Métropole	Angers	++	22,7	6,5	13,2
CC du Pays Sabolien	Sablé-sur-Sarthe	++	20,0	10,0	12,0
CC de l'Île de Noirmoutier	Noirmoutier-en-l'Île	++	24,5	8,8	8,4
CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire	Saint-Nazaire	+	23,1	7,7	11,3
CA Laval Agglomération	Laval	+	18,2	5,7	7,3
CA Saumur Val de Loire	Saumur	+	18,4	4,7	9,7
CA La Roche-sur-Yon Agglomération	La Roche-sur-Yon	+	20,4	6,7	8,2
CA Les Sables d'Olonne Agglomération	Les Sables-d'Olonne	+	21,9	6,5	8,0
CC Châteaubriant-Derval	Châteaubriant	+	15,7	4,8	8,3
CC Pays de Fontenay-Vendée	Fontenay-le-Comte	+	18,0	4,0	10,5

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des intercommunalités françaises (9 ^e décile)	24,3	12,6	15,8
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des intercommunalités françaises (3 ^e quartile)	21,3	8,4	12,0
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des intercommunalités de la région (3 ^e quartile régional)	16,9	4,7	7,6

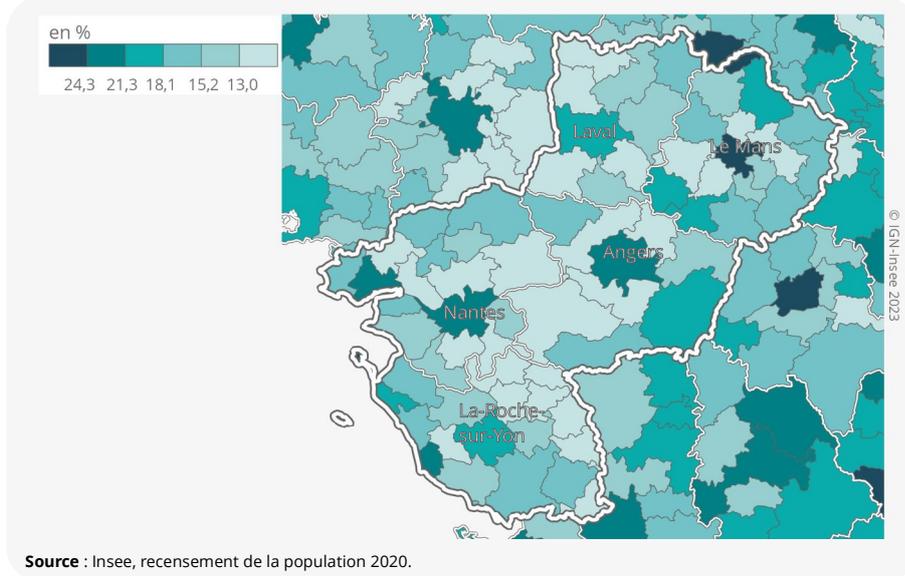
Champ : intercommunalités dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Note : les intercommunalités sont classées par degré de fragilité et population décroissante.

Sources : Insee, recensement de la population 2020.

► 14a. Part des mineurs vivant en famille monoparentale

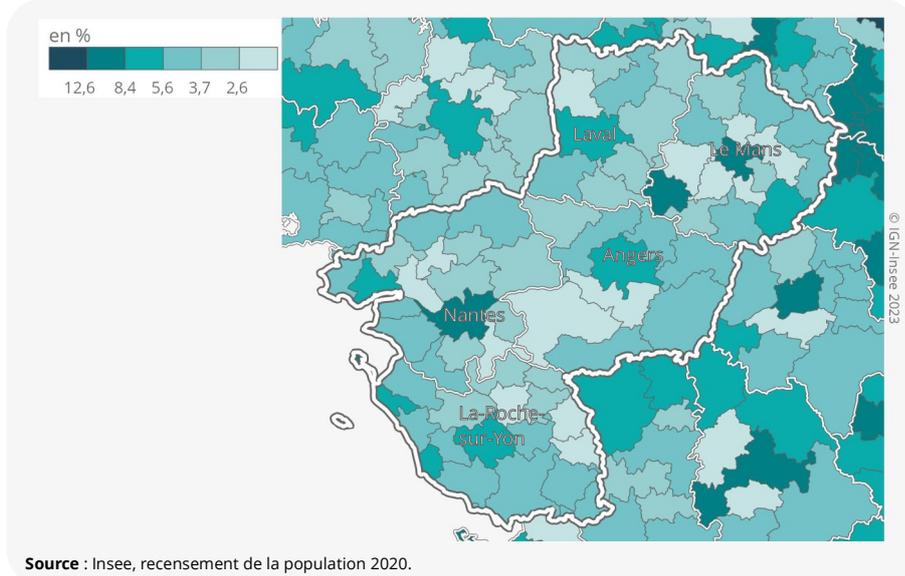
Indicateur : part des mineurs vivant dans une famille monoparentale parmi les mineurs.



► 14b. Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé

Indicateur : part des mineurs vivant dans un logement en état de suroccupation parmi les mineurs vivant dans un logement ordinaire.

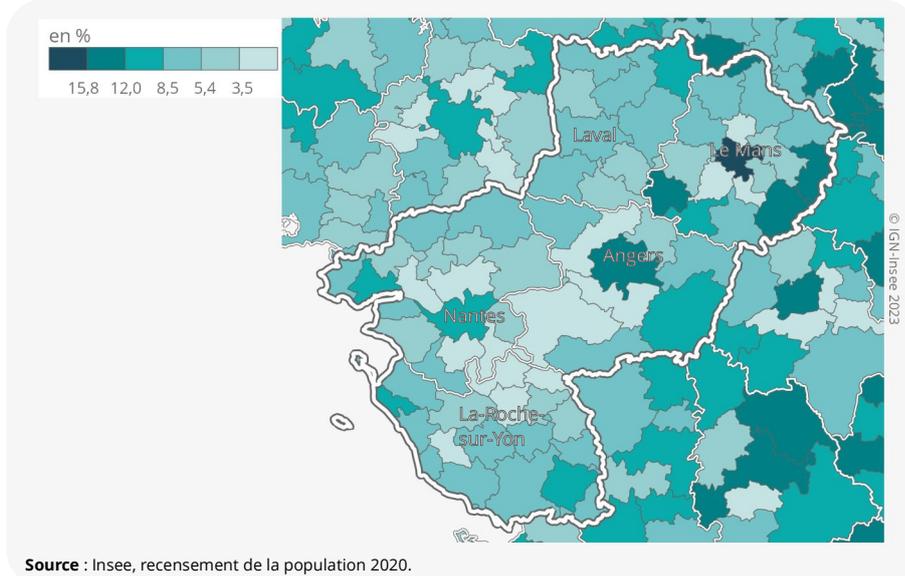
Le concept de suroccupation repose sur la composition du ménage et le nombre de pièces du logement. Un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport une occupation normale.



► 14c. Part des enfants vivant dans une famille avec parents sans emploi

Indicateur : part des mineurs vivant dans une famille dont les parents sont sans emploi parmi les mineurs vivant dans une famille.

Est comptée comme mineur d'une famille toute personne qui vit avec ses parents et avec lesquels elle forme une famille. Les parents et beaux-parents qui résident avec le mineur sont considérés comme parents.
En revanche, il n'est pas tenu compte de l'activité d'un parent qui ne vit pas avec le mineur. Dans le cas de résidence alternée, le mineur est considéré vivre avec le parent avec lequel il habite à la date du recensement de la population.

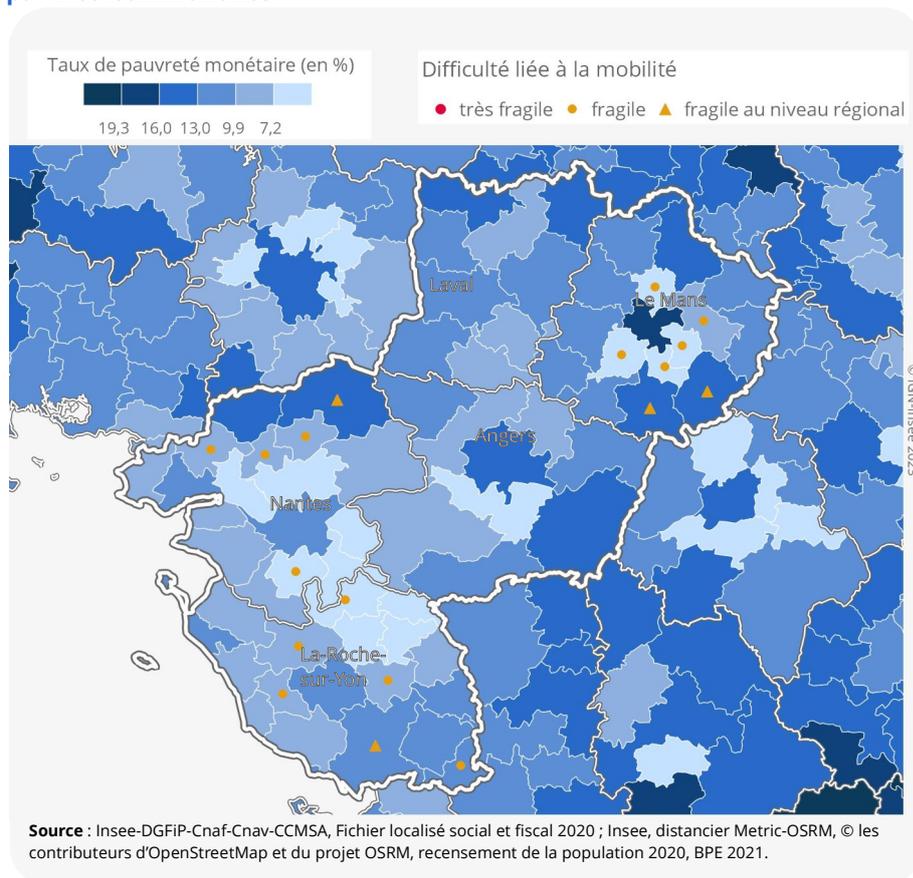


THÈME 5 : MOBILITÉ

Pouvoir se rendre facilement sur son lieu de travail, à un entretien d'embauche ou à une formation est un enjeu essentiel en matière de lutte contre la pauvreté. Or, selon leur lieu de résidence, les personnes en situation de pauvreté peuvent rencontrer des freins à la mobilité. La possession d'un véhicule et d'un permis de conduire sont souvent un préalable à la recherche d'emploi, surtout dans les territoires où les transports en commun sont absents et l'offre d'emploi locale limitée. Ainsi, dans ces territoires, l'usage de la voiture pour aller travailler est très élevé. De plus, dans les territoires éloignés des pôles urbains, les actifs doivent souvent parcourir une grande distance pour aller travailler : quel que soit le mode transport, le déplacement génère un coût supplémentaire.

Parallèlement, l'éloignement des services courants peut exclure davantage ou augmenter la fragilité des personnes en situation de pauvreté monétaire.

► 15. Fragilités sur le thème de la mobilité et taux de pauvreté monétaire, par intercommunalité



► 16. Les intercommunalités les plus fragiles sur le thème de la mobilité

en %

Intercommunalité	Nom de la commune la plus peuplée de l'intercommunalité	Fragilité	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante
CA Terres de Montaignu	Montaigu-Vendée	++	87,2	25,9	7,9
CC de Vie et Boulogne	Aizenay	++	90,2	13,7	10,0
CC Grand Lieu Communauté	Saint-Philbert-de-Grand-Lieu	++	90,2	14,2	4,8
CC du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois	Pontchâteau	++	88,9	28,3	18,0
CC du Val de Sarthe	La Suze-sur-Sarthe	++	89,4	10,0	9,4
CC Le Gesnois Bilurien	Savigné-l'Évêque	++	88,7	13,4	17,3
CC Pays de Chantonay	Chantonay	++	88,6	15,4	25,4
CC Maine Cœur de Sarthe	La Bazoge	++	90,8	8,9	1,0
CC du Pays des Achards	Les Achards	++	90,7	9,9	17,5
CC Orée de Bercé - Belinois	Écommoy	++	89,2	10,9	5,2
CC du Sud Est Manceau	Changé	++	90,2	10,5	4,2
CC Pays de Blain Communauté	Blain	++	86,9	45,2	23,4

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des intercommunalités français (9 ^e décile)	88,5	31,8	59,1
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des intercommunalités français (3 ^e quartile)	86,5	23,2	39,6
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des intercommunalités de la région (3 ^e quartile régional)	s.o.	19,9	29,5

s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

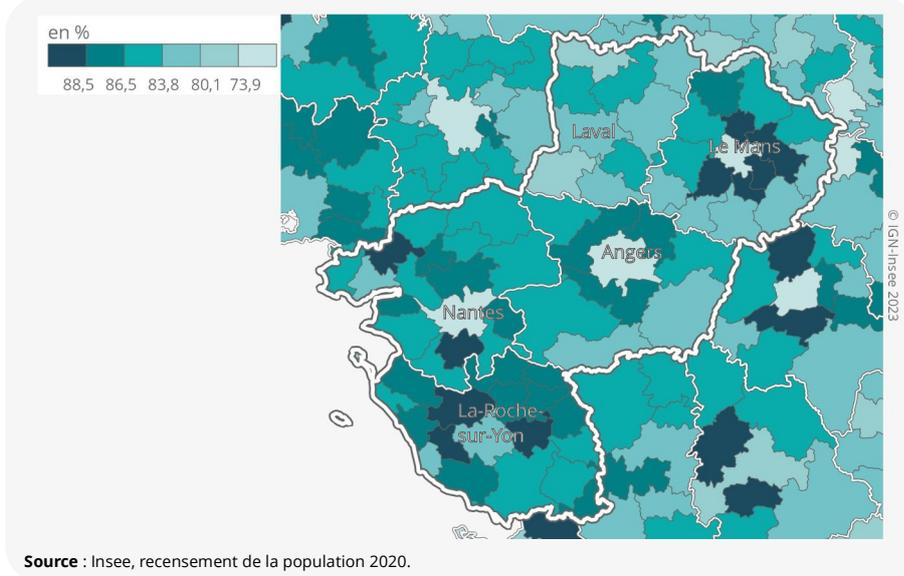
Champ : intercommunalités dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Note : les intercommunalités sont classées par degré de fragilité et population décroissante.

Sources : Insee, distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020, BPE 2021.

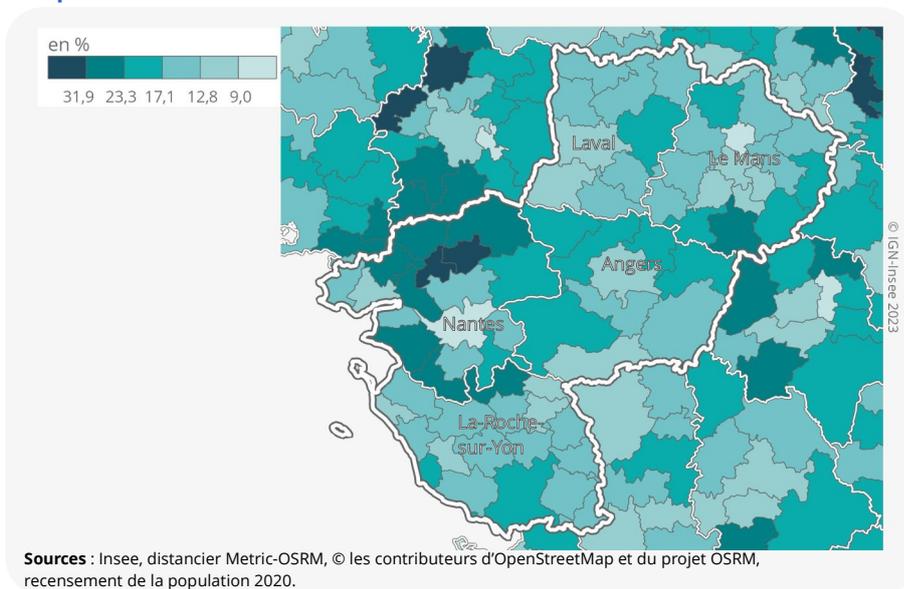
► 17a. Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler

Indicateur : nombre d'actifs résidant dans le territoire, ayant un emploi et déclarant utiliser une voiture, un camion ou une fourgonnette comme mode de transport principal pour aller travailler, rapporté au nombre d'actifs ayant un emploi et résidant dans le territoire.



► 17b. Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail

Indicateur : nombre d'actifs résidant dans le territoire et occupant un emploi dans une commune distante d'au moins 30 kilomètres de sa commune de résidence, rapporté au nombre d'actifs ayant un emploi et résidant dans le territoire.

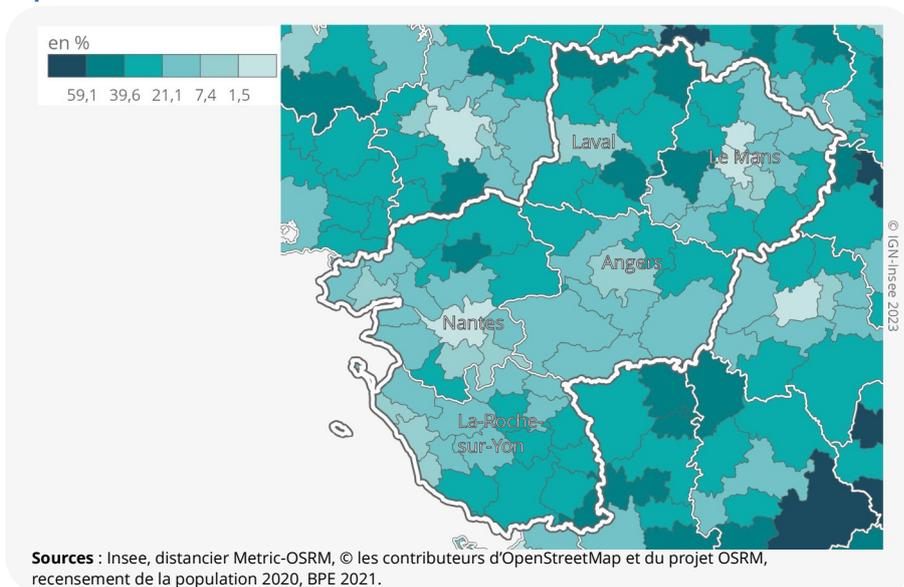


► 17c. Part de la population éloignée du panier vie courante

Indicateur : le « panier de vie courante » est constitué de 22 équipements, retenus en fonction de leur proximité, de leur importance et usage au quotidien (banque, supermarché, boulangerie, école, médecin généraliste, pharmacie, etc.).

En France, 90 % de la population accède en moins de 8 minutes, par la route, à ce panier d'équipements (temps théorique). Les 10 % restants sont considérés comme éloignés.

Le temps d'accès à un service du panier est le temps théorique de trajet par la route vers l'équipement le plus proche. Le temps d'accès au panier est la moyenne de ces temps pour l'ensemble des services du panier.

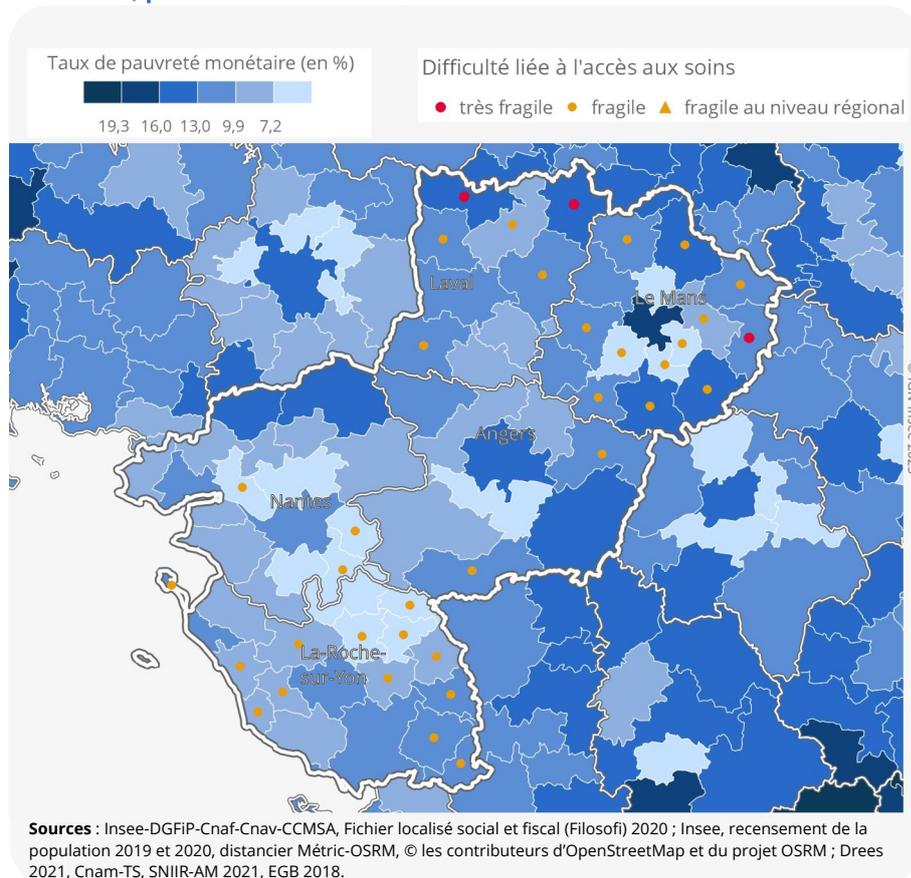


THÈME 6 : ACCÈS AUX SOINS

Les difficultés d'accès aux soins, si elles ne sont pas directement corrélées à la pauvreté monétaire, viennent renforcer la précarité des ménages, en accroissant les contraintes (temps d'attente, recherche d'un praticien, déplacements, etc.). Par ailleurs, vivre dans un territoire faiblement doté en services de santé augmente fortement le risque de renoncement aux soins des personnes en situation de **privation matérielle et sociale**.

Dans les territoires où la population est très âgée, les difficultés d'accès aux soins peuvent devenir encore plus prégnantes, notamment pour les personnes les moins favorisées. En effet, les personnes les plus âgées sont à la fois généralement moins mobiles, et davantage susceptibles de devoir recourir à plusieurs professionnels de santé.

► 18. Fragilités sur le thème de l'accès aux soins et taux de pauvreté monétaire, par intercommunalité



► 19. Les intercommunalités les plus fragiles sur le thème de l'accès aux soins

Intercommunalité	Nom de la commune la plus peuplée de l'intercommunalité	Fragilité	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmiers	Part de la population de 80 ans ou plus
			en nb de consultation par an et par hab.	ETP pour 100 000 habitants	en %
CC du Bocage Mayennais	Ambrières-les-Vallées	+++	2,4	73	9,8
CC du Mont des Avaloirs	Villaines-la-Juhel	+++	1,9	67	8,5
CC des Vallées de la Braye et de l'Anille	Saint-Calais	+++	1,2	63	8,4
CA Agglomération du Choletais	Cholet	++	3,6	74	5,7
CA Clisson Sèvre et Maine Agglo	Clisson	++	3,3	75	3,8
CA Les Sables d'Olonne Agglomération	Les Sables-d'Olonne	++	4,0	98	10,2
CA du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie	Saint-Hilaire-de-Riez	++	3,0	95	8,8
CC Sèvre et Loire	Vallet	++	3,2	62	3,5
CC de Vie et Boulogne	Aizenay	++	2,9	73	3,5
CC Estuaire et Sillon	Savenay	++	3,1	65	3,3
CC Mayenne Communauté	Mayenne	++	2,4	89	6,1
CC Pays de Fontenay-Vendée	Fontenay-le-Comte	++	2,5	82	7,3

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des intercommunalités françaises (9 ^e décile)	2,1	75,0	8,8
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des intercommunalités françaises (3 ^e quartile)	2,5	92,7	7,4
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des intercommunalités de la région (3 ^e quartile régional)	s.o.	s.o.	7,0

s.o. (sans objet) : le seuil régional est inférieur au seuil national.

Champ : intercommunalités dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Note : les intercommunalités sont classées par degré de fragilité et population décroissante.

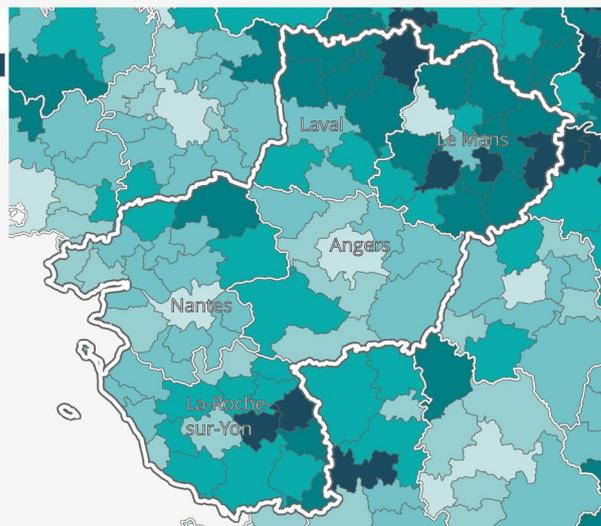
Sources : Insee, recensements de la population 2019 et 2020 ; distancier Métrix ; Drees 2021, Cnam-TS, SNIIR-AM 2021, EGB 2018.

► 20a. Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes

Indicateur : le nombre de consultations ou visites accessibles pour chaque habitant par an. L'indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) tient compte de l'offre de soins et de la demande adressée au médecins généralistes, de leur niveau d'activité en exercice ainsi que de la structure par âge de la population de chaque commune en France hors Mayotte.

Seuls les médecins de moins de 65 ans sont pris en compte. L'APL a été développée pour mesurer l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soins de premier recours. Elle rend comparable l'accessibilité de zones ayant des populations d'âges très différents.

en nombre de consultation par an et par habitant



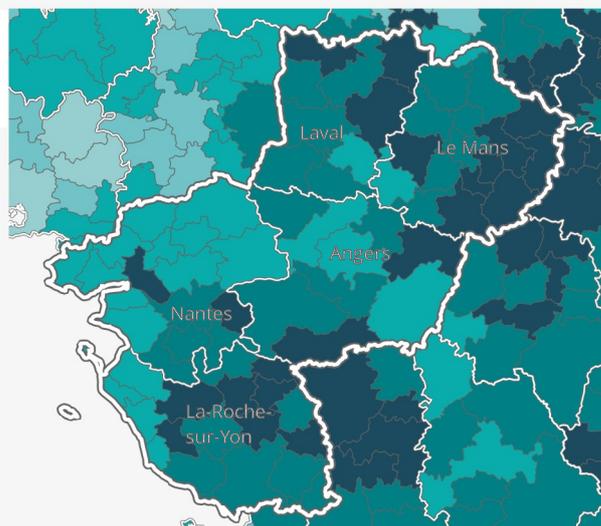
Sources : traitements Drees 2021, Cnam-TS, SNIIR-AM 2021, EGB 2018 ; Insee, populations par sexe et âge 2019, distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRMprojet OSRM.

► 20b. Accessibilité potentielle localisée aux infirmiers

Indicateur : nombre d'infirmiers de 65 ans ou moins en équivalent temps plein (ETP) accessibles pour 100 000 habitants. L'APL tient compte d'un recours dégressif avec la distance, du niveau d'activité des professionnels en exercice, du nombre de consultations ou visites que peuvent proposer les infirmiers accessibles ainsi que de la structure par âge de la population qui influence les besoins de soins.

Seuls les infirmiers de 65 ans ou moins, libéraux ou salariés en centre de santé, sont pris en compte. L'APL a été développée pour mesurer l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soins de premier recours. Elle rend comparable l'accessibilité de zones ayant des populations d'âges très différents.

en nombre d'ETP pour 100 000 habitants



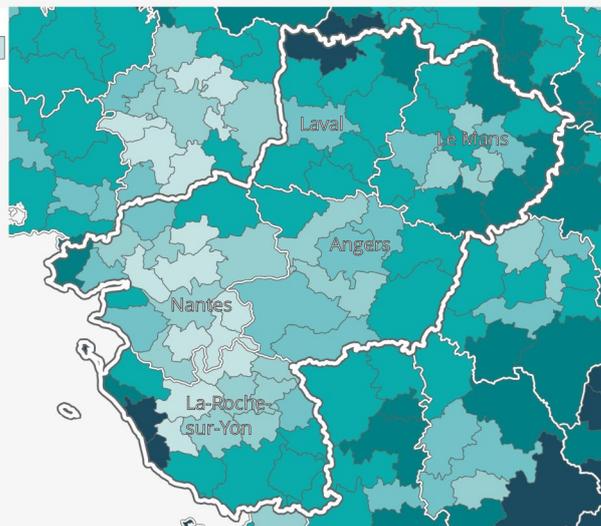
Sources : traitements Drees 2021, Cnam-TS, SNIIR-AM 2021, EGB 2018 ; Insee, populations par sexe et âge 2019, distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRMprojet OSRM.

► 20c. Part de la population de 80 ans ou plus

Indicateur : part des personnes âgées de 80 ans ou plus vivant dans un logement ordinaire au sens du recensement, parmi les personnes vivant dans un logement ordinaire.

Un logement ordinaire est défini du point de vue de son utilisation. C'est un local utilisé pour l'habitation, séparé et indépendant. Les habitations mobiles et les locaux utilisés pour l'habitation au sein des communautés (maisons de retraite, foyers, services de moyen ou long séjour, communautés religieuses, etc.) ne sont pas considérés comme des logements ordinaires.

en %



Source : Insee, recensement de la population 2020.

THÈME 7 : ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

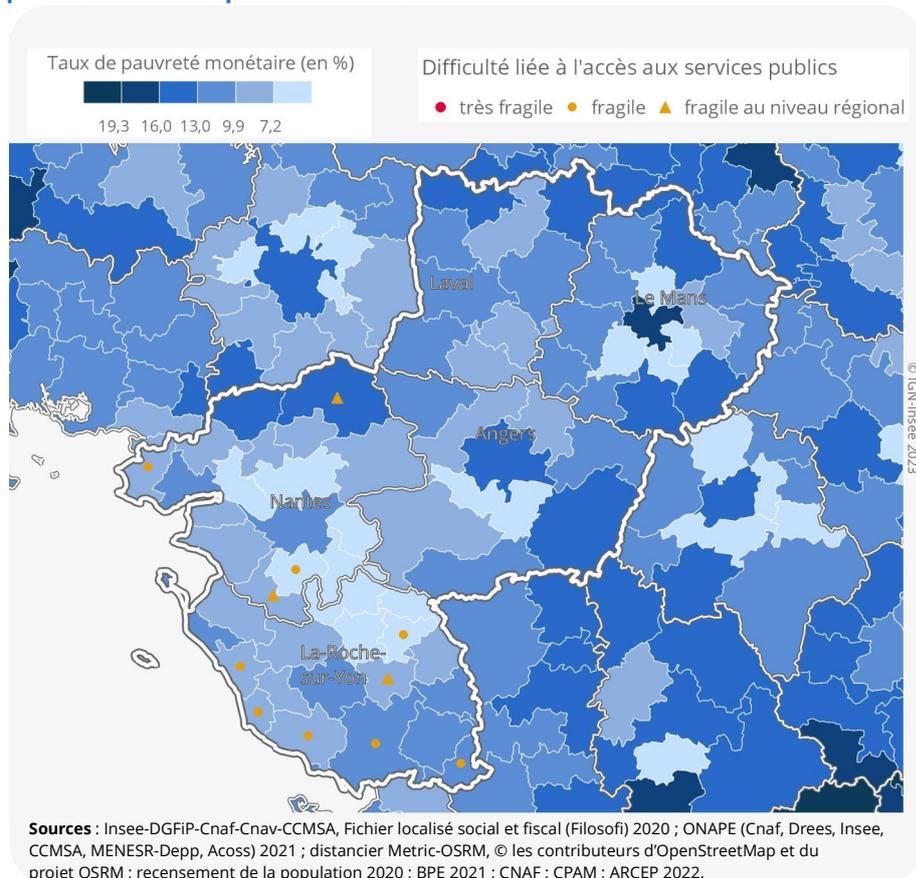
L'accès aux droits et aux services sociaux est un enjeu majeur dans la lutte contre la pauvreté.

Selon le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), « la question d'accessibilité à un mode d'accueil se pose de manière accrue pour les familles en situation de pauvreté ou en parcours d'insertion ; c'est un enjeu clef si l'on veut que les mères seules retrouvent le chemin de l'emploi ; pour les enfants, l'enjeu est leur socialisation et leur développement futur. »

Par ailleurs, afin de ne pas exclure la population la plus éloignée des usages d'internet, la proximité des services publics reste indispensable, notamment dans le cadre de la lutte contre le non recours aux droits. Parallèlement, l'inclusion numérique nécessite un accès de bonne qualité aux réseaux de communication.

Dans les Pays de la Loire au 1^{er} janvier 2023, l'accès en voiture aux services publics est de 6,7 minutes en moyenne, depuis le déploiement du réseau France services.

► 21. Intercommunalités fragiles sur le thème de l'accès aux services publics et taux de pauvreté monétaire



► 22. Les intercommunalités les plus fragiles sur le thème de l'accès aux services publics

Intercommunalité	Nom de la commune la plus peuplée de l'intercommunalité	Fragilité	Capacité théorique d'accueil du jeune enfant pour 100 enfants de moins de trois ans	Accès aux équipements France services en minutes	Part des locaux raccordables à la fibre en %
CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique	La Baule-Escoublac	++	78,1	15,9	91,4
CA Les Sables d'Olonne Agglomération	Les Sables-d'Olonne	++	81,3	16,4	81,9
CC Sud Vendée Littoral	Luçon	++	80,2	12,4	66,4
CA du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie	Saint-Hilaire-de-Riez	++	99,2	11,9	73,1
CC Grand Lieu Communauté	Saint-Philbert-de-Grand-Lieu	++	81,2	14,7	54,1
CC Vendée Grand Littoral	Talmont-Saint-Hilaire	++	87,5	14,0	75,4
CC du Pays des Herbiers	Les Herbiers	++	78,1	11,8	68,7
CC Vendée, Sèvre, Autise	Benet	++	91,7	12,1	43,8
CC Châteaubriant-Derval	Châteaubriant	+	61,4	7,3	31,8
CC Sud Retz Atlantique	Machecoul-Saint-Même	+	72,5	8,9	52,0
CC Pays de Chantonnay	Chantonnay	+	74,8	8,0	61,9

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des intercommunalités françaises (9 ^e décile)	44,6	11,8	25,7
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des intercommunalités françaises (3 ^e quartile)	52,2	9,3	53,2
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des intercommunalités de la région (3 ^e quartile régional)	74,9	s.o.	67,5

s.o. (sans objet) : le seuil régional est inférieur au seuil national.

Champ : intercommunalités dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Note : les intercommunalités sont classées par degré de fragilité et population décroissante.

Sources : ONAPE (Cnaf, Drees, Insee, CCMSA, MENESR-Depp, Acois) 2021 ; Insee, distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020 ; BPE 2021 ; CNAF, CPAM 2023 ; ARCEP 2022.

► 23a. Capacité théorique d'accueil du jeune enfant

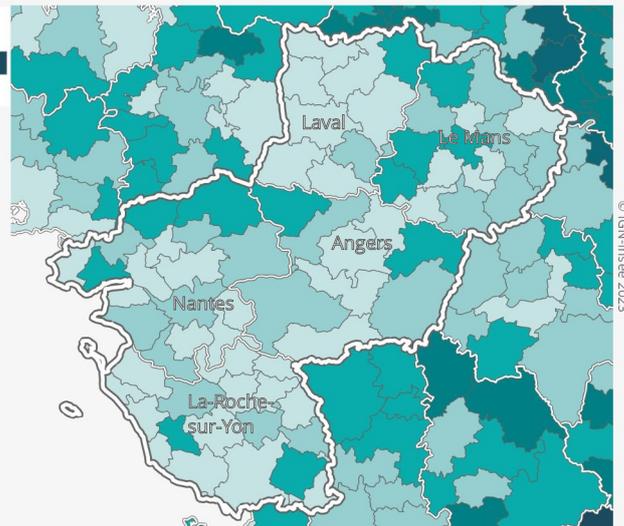
Indicateur : capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil « formels » pour 100 enfants de moins de 3 ans.

Les modes d'accueil « formels » correspondent aux modes d'accueil suivants : assistant maternel employé directement par des particuliers, salarié à domicile, accueil en établissement d'accueil du jeune enfant (collectif, familial et parental, micro-crèches), école maternelle.

La capacité d'accueil comptabilise des places d'accueil proposées à un instant donné, et non un nombre d'enfants gardés.

pour 100 enfants de moins de trois ans

77,7 70,4 61,1 52,2 44,6



Sources : ONAPE (Cnaf, Drees, Insee, CCMSA, MENESR-Depp, Acoss) 2021.

► 23b. Temps d'accès aux équipements France services

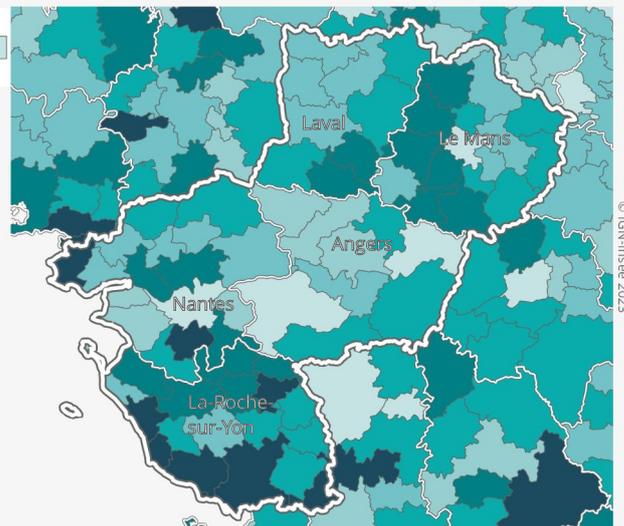
Indicateur : temps d'accès de la population à la maison France services la plus proche ou au panier équivalent d'équipements.

France services est un guichet unique permettant un accompagnement sur les démarches de neuf opérateurs nationaux. Le panier « équivalent France services » est ici constitué des points d'accueil de la Caisse d'allocations familiales (CAF), de la Mutualité sociale agricole (MSA), de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), de la Poste, des finances publiques et de Pôle emploi ainsi que des antennes judiciaires et des maisons de justice.

Le temps d'accès à un service du panier est le temps théorique de trajet par la route vers celui qui est le plus proche. Le temps d'accès au panier est la moyenne de ces temps pour l'ensemble des services du panier.

en minutes

11,8 9,3 7,3 5,3 3,7



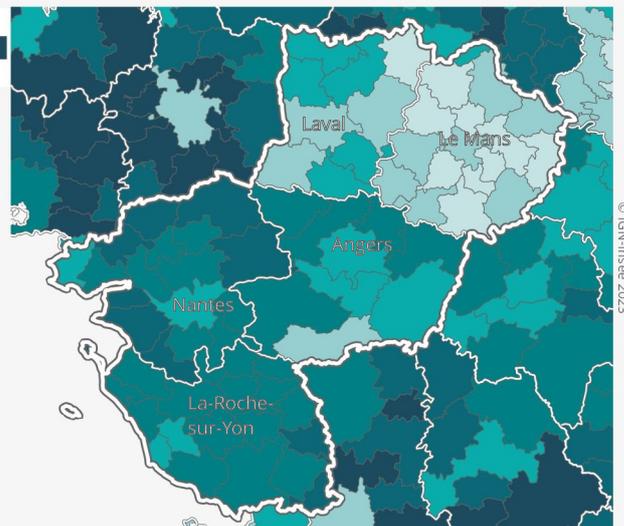
Sources : Insee, distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020 ; BPE 2021 ; CNAF, CPAM 2023.

► 23c. Part des locaux raccordables à la fibre

Indicateur : la part des locaux raccordables FttH (fibre optique) correspond aux logements ou locaux à usage professionnel raccordables à un réseau de communications à très haut débit en fibre optique par l'intermédiaire d'un point de mutualisation, parmi l'ensemble des locaux.

en %

96,6 91,5 78,3 53,2 25,7



Source : Arcep, données du 4^e trimestre 2022.

Indicateurs par intercommunalité : Loire-Atlantique

Thèmes et indicateurs		CC Châteaubriant-Derval	CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (CARENE)	Nantes Métropole	CC Sud Retz Atlantique	CC de Nozay	CC du Pays d'Ancenis	CC Pays de Blain Communauté	CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique (Cap Atlantique)	CC du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois	CA Pornic Agglo Pays de Retz	CC du Sud Estuaire	CC Sèvre et Loire	CA Clisson Sèvre et Maine Agglo	CC Estuaire et Sillon	CC Grand Lieu Communauté	CC d'Erdre et Gesvres
	Taux de pauvreté (en %)	13,7	12,2	11,9	9,4	9,0	8,6	8,3	8,3	7,6	7,3	7,2	5,9	5,8	5,7	5,6	5,2
Insertion professionnelle	Part des chômeurs (RP*)	x	x	x													
	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	x				x		x									
	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation		x	x					x								
Niveau formation initiale	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus																
	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	x	x	xx				x									
	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	xx															
Logement	Part des résidences principales en état de suroccupation	x	x	xx			x						x				
	Part de la population exposée à des loyers d'annonce élevés		xx	xx					xx		xx	xx	x	x	x	x	xx
	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution			xx	xxx	xx	xx	xx	xx	xx	xxx	xx	xx	xxx	xx	xxx	xx
Situations familiales	Part des mineurs vivant en famille monoparentale		xx	xx					x								
	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	x	x	xx													
	Part des mineurs vivant dans une famille avec parents sans emploi	x	x	x													
Mobilité	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler							xx		xxx		xx	xx			xxx	xx
	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	xx			xx	xxx	x	xxx		xx	xx			x	xx		
	Part de la population éloignée du panier vie courante	x				xx											
Accès aux soins	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	xx															
	Accessibilité potentielle localisée aux infirmiers			xx	xx						xx		xxx	xxx	xxx	xx	xx
	Part de la population de 80 ans ou plus								xx								
Accès aux services publics	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	x	x	x	x												
	Accès aux équipements France services								xxx					xx	xx	xxx	xx
	Part des locaux raccordables à la fibre	xx			xx	x	xx			xx	xx	xx			x	x	x

*RP : au sens du recensement de la population

Note de lecture : xxx : l'intercommunalité fait partie des 10 % des intercommunalités les plus touchées au niveau national ; xx : l'intercommunalité fait partie des 25 % les plus touchées au niveau national ; x : parmi les intercommunalités restantes, l'intercommunalité fait partie des 25 % les plus touchées au niveau régional.

Indicateurs par intercommunalité : Maine-et-Loire

Thèmes et indicateurs		CA Saumur Val de Loire	CU Angers Loire Métropole	CC Anjou Bleu Communauté	CC Baugeois Vallée	CA Agglomération du Choletais	CC des Vallées du Haut-Anjou	CC Anjou Loir et Sarthe	CA Mauges Communauté	CC Loire Layon Aubance
		13,5	13,4	12,5	11,1	10,3	8,7	8,4	7,8	6,5
	Taux de pauvreté (en %)	13,5	13,4	12,5	11,1	10,3	8,7	8,4	7,8	6,5
Insertion professionnelle	Part des chômeurs (RP*)	x	xx							
	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	x	x		x					
	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	x	x							
Niveau formation initiale	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	xx		xx					xx	
	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	xx	x		x	x				
	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	xx		xx						
Logement	Part des résidences principales en état de suroccupation	x	x		x	x				
	Part de la population exposée à des loyers d'annonce élevés		xx							
	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution						xx			
Situations familiales	Part des mineurs vivant en famille monoparentale	x	xx							
	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	x	x			x				
	Part des mineurs vivant dans une famille avec parents sans emploi	x	xx							
Mobilité	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler						xx	xx		xx
	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail			x	x			x	x	
	Part de la population éloignée du panier vie courante									
Accès aux soins	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes									
	Accessibilité potentielle localisée aux infirmiers			xx	xxx	xxx	xx	xx	xx	xx
	Part de la population de 80 ans ou plus	x								
Accès aux services publics	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	x		x	x				x	
	Accès aux équipements France services									
	Part des locaux raccordables à la fibre						x			

*RP : au sens du recensement de la population

Note de lecture : xxx : l'intercommunalité fait partie des 10 % des intercommunalités les plus touchées au niveau national ; xx : l'intercommunalité fait partie des 25 % les plus touchées au niveau national ; x : parmi les intercommunalités restantes, l'intercommunalité fait partie des 25 % les plus touchées au niveau régional.

Indicateurs par intercommunalité : Mayenne

Thèmes et indicateurs										
		CC du Mont des Avaloirs	CC du Bocage Mayennais	CC des Coëvrons	CC du Pays de Craon	CA Laval Agglomération	CC de l'Ernée	CC Mayenne Communauté	CC du Pays de Meslay-Grez	CC du Pays de Château-Gontier
Taux de pauvreté (en %)		14,5	14,0	11,8	11,2	10,9	10,2	9,8	9,8	9,0
Insertion professionnelle	Part des chômeurs (RP*)									
	Part des chômeurs de longue durée (RP*)									
	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	x								
Niveau formation initiale	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus									
	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	xxx	xxx	xx	xx		xx			xx
	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans							x		
Logement	Part des résidences principales en état de suroccupation	xxx	xx	xx	xx					
	Part de la population exposée à des loyers d'annonce élevés						x			
	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution									
Situations familiales	Part des mineurs vivant en famille monoparentale									
	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	x					x			
	Part des mineurs vivant dans une famille avec parents sans emploi						x			
Mobilité	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	x	x							
	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail									
	Part de la population éloignée du panier vie courante									
Accès aux soins	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	xx	xx	x	x		x		xx	
	Accessibilité potentielle localisée aux infirmiers	xxx	xx	xx			xxx	xx		
	Part de la population de 80 ans ou plus	xxx	xxx	xxx	xxx	xx	xxx	xx		xx
Accès aux services publics	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	xx	xxx	x			x			
	Accès aux équipements France services	x								
	Part des locaux raccordables à la fibre								xx	xx

*RP : au sens du recensement de la population

Note de lecture : xxx : l'intercommunalité fait partie des 10 % des intercommunalités les plus touchées au niveau national ; xx : l'intercommunalité fait partie des 25 % les plus touchées au niveau national ; x : parmi les intercommunalités restantes, l'intercommunalité fait partie des 25 % les plus touchées au niveau régional.

Indicateurs par intercommunalité : Sarthe

Thèmes et indicateurs		Intercommunalités															
		CU Le Mans Métropole	CC Loir-Lucé-Bercé	CC Sud Sarthe	CC Maine Saosnois	CC du Pays Sabolien	CC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé	CC du Pays Fléchois	CC Haute Sarthe Alpes Mancelles	CC des Vallées de la Braye et de l'Anille	CC du Pays de l'Huisne Sarthoise	CC LBN Communauté	CC Le Gesnois Blurien	CC Orée de Bercé - Belinois	CC Maine Cœur de Sarthe	CC du Val de Sarthe	CC du Sud Est Manceau
Taux de pauvreté (en %)		17,3	14,3	13,4	13,2	12,6	11,8	11,6	11,5	11,4	11,0	10,0	8,7	7,1	6,5	6,3	6,2
Insertion professionnelle	Part des chômeurs (RP*)	xxx	x		x	x		x		xx							
	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	x	xxx	xx						x		x					x
	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	xx	x	x	x	x	x		x		x						
Niveau formation initiale	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus			xx	xxx	xxx		xx	xx	xxx	xxx	xx					
	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	xxx	x			x				xx	xx	x					
	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans		xx	xxx	xxx	xxx		xx	xx	xxx	xxx	xx					
Logement	Part des résidences principales en état de suroccupation	xx	x		x	xx						x					
	Part de la population exposée à des loyers d'annonce élevés	x															
	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution						xx										
Situations familiales	Part des mineurs vivant en famille monoparentale	xxx	x		x	x		x		x							
	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	xx	x	x	x	xx						x					
	Part des mineurs vivant dans une famille avec parents sans emploi	xxx	xx			xx		x		xx	x						
Mobilité	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler								xx			xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail		x	xx						x							
	Part de la population éloignée du panier vie courante		x	x			x		x			xx					
Accès aux soins	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes		xx	xx	xx				xxx	xxx	xxx	xxx	xx	xx		xxx	xxx
	Accessibilité potentielle localisée aux infirmiers	xx	xxx	xxx	xx		xx	xxx	xx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xx	xxx	xxx
	Part de la population de 80 ans ou plus		xx	xx	xx					xx							
Accès aux services publics	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	x	x			x			x	x		x					
	Accès aux équipements France services			xx			xx	xx	xx			xx				xx	
	Part des locaux raccordables à la fibre																

*RP : au sens du recensement de la population

Note de lecture : xxx : l'intercommunalité fait partie des 10 % des intercommunalités les plus touchées au niveau national ; xx : l'intercommunalité fait partie des 25 % les plus touchées au niveau national ; x : parmi les intercommunalités restantes, l'intercommunalité fait partie des 25 % les plus touchées au niveau régional.

Indicateurs par intercommunalité : Vendée

Thèmes et indicateurs		CC Pays de Fontenay-Vendée	CC du Pays de la Châtaigneraie	CC de l'île de Noirmoutier	CC Sud Vendée Littoral	CC Océan Marais de Monts	CA La Roche-sur-Yon Agglomération	CC Vendée, Sèvre, Autise	CC Challans-Gois Communauté	CC Vendée Grand Littoral	CA Les Sables d'Olonne Agglomération	CC du Pays des Achards	CC Pays de Chantonay	CC du Pays de Pouzauges	CA du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie	CC de Vie et Boulogne	CC du Pays des Herbiers	CC du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts	CC du Pays de Mortagne	CA Terres de Montaigu
Taux de pauvreté (en %)		12,7	12,0	11,3	11,1	10,5	10,5	10,3	9,5	9,0	8,7	8,5	8,3	8,3	8,0	7,3	7,1	6,6	6,0	5,7
Insertion professionnelle	Part des chômeurs (RP*)	x	x	x	x	x			x	x					x					
	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	x		x			x		x	x										
	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	x		x	x						x				x					
Niveau formation initiale	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus											xx	xx							
	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	x		x		x														
	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans		xxx	xx																
Logement	Part des résidences principales en état de suroccupation			x		x	x				x		x							
	Part de la population exposée à des loyers d'annonce élevés			xx		xx			x	x	x									
	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution			xx	xxx	xxx			xxx	xxx	xxx	xx			xx		xx	xx		xx
Situations familiales	Part des mineurs vivant en famille monoparentale	x		xxx		x	x				xx									
	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé			xx		x	x			x	x									
	Part des mineurs vivant dans une famille avec parents sans emploi	x		x		x	x				x									
Mobilité	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler							xx	xx	xx		xxx	xxx	xx	xx	xxx	xx	xx	xx	xx
	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail				x															xx
	Part de la population éloignée du panier vie courante	x	x		x			xx		x										
Accès aux soins	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	xx	xx					xx					xxx	xxx						
	Accessibilité potentielle localisée aux infirmiers	xx	xxx		xx		xx	xx		xx		xxx	xxx	xx		xxx	xxx	xxx	xxx	xx
	Part de la population de 80 ans ou plus	x	x	xxx	x	xx				x	xxx				xxx					
Accès aux services publics	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	x										x	x							
	Accès aux équipements France services				xxx			xxx	xx	xxx	xxx				xxx	xx	xxx	xx	xx	xx
	Part des locaux raccordables à la fibre		xx	xx	x			xx					x			x		x		

*RP : au sens du recensement de la population

Note de lecture : xxx : l'intercommunalité fait partie des 10 % des intercommunalités les plus touchées au niveau national ; xx : l'intercommunalité fait partie des 25 % les plus touchées au niveau national ; x : parmi les intercommunalités restants, l'intercommunalité fait partie des 25 % les plus touchées au niveau régional